



Etablissement secondaire de
Cossonay et Penthalaz
Pré aux Moines
Pré aux Moines 5
1304 Cossonay-Ville

Aux parents des élèves de 11^{ème} année

Réf. : gp

Cossonay, le 22 mai 2024

Bal des élèves de 11^{ème} année de l'Etablissement secondaire de Cossonay et Penthalaz - Pré aux Moines

Madame, Monsieur, chers Parents,

L'établissement a mis en place un Conseil des élèves, où chaque classe de la 9^{ème} à la 11^{ème} année est représentée par un délégué ou une déléguée. Le conseil s'est notamment préoccupé des questions du « bien vivre ensemble » et du « sentiment d'appartenance ». Dans ce contexte, un bal est organisé en fin d'année scolaire.

La commune de Cossonay est également partie prenante du projet en mettant à disposition le PAM3.

Encadrés par le corps enseignant, les délégués et déléguées de 11^{ème} année organisent donc ce bal qui aura lieu **le mardi 25 juin 2024** au PAM3.

Votre enfant est sur le point d'achever sa 11^{ème} année, il est donc invité à participer à cet événement qui va clore sa scolarité. Les éléments qui suivent vous donnent les informations utiles à sa participation.

Date : mardi 25 juin 2023, 20h00 – 24h00
Entrée : 20h00 – 21h00, pas d'entrée après 21h00
Sortie: dès 22h00, **mais pas avant !**

Le 25 juin, pour assurer le bon déroulement de la fête, une vingtaine d'adultes se relaieront pour soutenir les personnes en charge de l'organisation et encadrer vos enfants.

Nous vous rappelons que jusqu'à l'issue des promotions, les élèves sont soumis à la Loi sur l'enseignement obligatoire et notamment à l'article 102 du règlement :

Art. 102 Alcool, tabac, drogue (LEO art. 115)

¹ Les élèves ne consomment ni alcool, ni stupéfiants ; ils ne fument pas.

² Le conseil de direction prend toute mesure utile pour que ces interdictions soient respectées par les élèves.

Les objets dangereux et susceptibles de causer des dommages sont également interdits.

Afin de concrétiser l'inscription de votre enfant au bal, nous vous remercions de compléter le formulaire joint à ce courrier.

Tél 021 557 89 00 Fax 021 557 89 01

Mail eps.cossonay-penthalaz@vd.ch - <http://www.eps-cossonay-penthalaz.ch>

Si votre enfant est inscrit et qu'il ne vient pas, nous vous prions instamment de nous avertir avant le début de la manifestation : jusqu'à 16h00 mardi 25 juin 2024 par téléphone au secrétariat, 021 557 89 00, ou au numéro 079 769 71 79 après 16h00.

En souhaitant que le bal soit une belle fête, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations les meilleures.

Jean-François Borgeaud
Directeur

Copie : Comité d'organisation

Annexe : ment.

**Autorisation de participer au Bal des élèves de 11^{ème} année
de l'Etablissement secondaire de Cossonay et Penthalaz - Pré aux Moines**

A rendre au maître ou à la maîtresse de classe d'ici au vendredi 31 mai 2024

Nom :

Prénom :

Classe :

Nous autorisons notre enfant à participer au bal du 25 juin 2024 oui non

Merci de choisir une seule proposition :

Je viendrai chercher mon enfant à heures.

J'autorise mon enfant à quitter le bal à heures (pas de sortie avant 22h00)

Mon enfant est autorisé à rentrer avecà.....heures

En cas de besoin, merci de nous indiquer un numéro de téléphone auquel vous joindre.

Téléphone d'urgence :

Date : Signature du représentant légal :